

Le mot du Préfet

À l'image de la tendance nationale, les indicateurs de suivi épidémiologique observés dans le Var affichent une tendance à la baisse depuis 2 semaines. Pour autant, il convient de rester circonspect pour plusieurs raisons : baisse du dépistage notamment avec un jour férié la semaine dernière qui vient s'ajouter au week-end, déploiement progressif des tests antigéniques qui ne sont pas encore comptabilisés au niveau de leurs résultats...

De plus, la pression hospitalière reste marquée et le nombre de décès très important à l'hôpital, en EHPAD et sans doute en ville.

Il convient donc de se montrer très prudent quant aux perspectives de ces prochains jours et de ces prochaines semaines. Le système hospitalier est toujours extrêmement sollicité. Aux patients atteints du coronavirus s'ajoutent les accidents de la vie et les pathologies qu'il faut continuer à traiter.

Les efforts que chacun fournit dans cette période difficile doivent se poursuivre. Ne baissons pas la garde !

Evence Richard, préfet du Var

POINT ÉPIDÉMIOLOGIQUE

INDICATEURS DE SUIVI ÉPIDÉMIOLOGIQUE POUR LE VAR AU 15 NOVEMBRE 2020

	S39 21/09- 27/09	S40 28/09- 04/10	S41 05/10 - 11/10	S42 12/10 - 18/10	S43 19/10- 25/10	S44 26/10-01/11	S45 02/11- 08/11	S46 09/11 - 15/11
Nombre de tests réalisés	13 874	13 275	14 077	18 916	24 675	30 500	28 136	19 674
Nombre de tests positifs	634	635	1126	2275	4183	5513	4954	2758
Taux de positivité	4,60 %	4,80 %	8,00 %	12,00 %	17,00 %	18,20 %	17,60 %	14,00 %
Taux d'incidence (pour 100 000 habitants)	59	59	105	212	390	517	461	257

INDICATEURS SANITAIRES (Semaine 46)

- Nombre de décès en établissement de santé : **340 (+48)**
- File active des patients hospitalisés en unité conventionnelle : **221 (-43)**
- File active des patients hospitalisés en réanimation : **65 (-1)**

CLUSTERS (Semaine 46)

Le nombre de clusters continue d'augmenter **254**, dont **145 actifs (75** dans les milieux sensibles des établissements et services médico-sociaux).



Retrouvez le point de situation quotidien l'ARS pour la région PACA sur :
<https://www.paca.ars.sante.fr/coronavirus-en-provence-alpes-cote-dazur-point-de-situation-du-19-novembre-2020-clone-0>



PORT DU MASQUE - RAPPEL

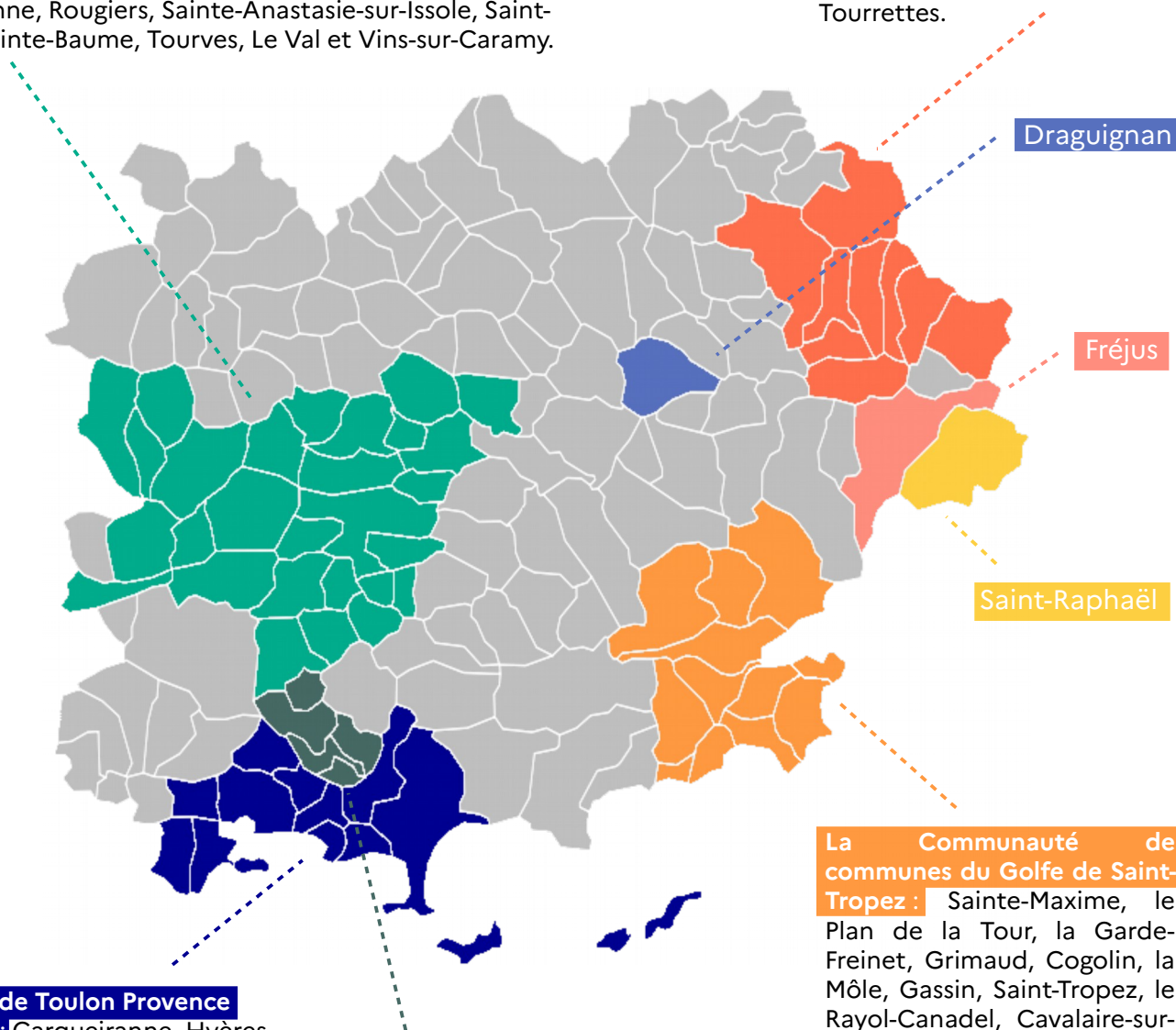
Le préfet du Var a étendu l'obligation du port du masque à l'ensemble des lieux publics, notamment sur la voie publique et les espaces publics de plein air, de 69 communes du département :

Les communes de la communauté d'agglomération

Provence Verte : Bras, Brignoles, Camps-la-Source, Carcès, La Celle, Châteauvert, Correns, Cotignac, Entrecasteaux, Forcalqueiret, Garéoult, Mazaugues, Méounes-les-Montrieux, Montfort-sur-Argens, Nans-les-Pins, Néoules, Ollières, Plan-d'Aups-Sainte-Baume, Pourcieux, Pourrières, Rocbaron, La Roquebrussanne, Rougiers, Sainte-Anastasie-sur-Issole, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, Tourves, Le Val et Vins-sur-Caramy.

La communauté de communes du Pays de

Fayence : Bagnols-en-Fôret, Callian, Fayence, Mons, Montauroux, Saint-Paul-en-Forêt, Seillans, Tanneron et Tourrettes.



Draguignan

Fréjus

Saint-Raphaël

La Métropole de Toulon Provence

Méditerranée : Carqueiranne, Hyères, La Crau, La Garde, La Seyne-sur-Mer, La Valette-du-Var, Le Pradet, Le Revest-les-Eaux, Ollioules, Saint-Mandrier-sur-Mer, Six-Fours-les-Plages et Toulon

La Communauté de communes de la Vallée du Gapeau :

Belgentier, La Farlède, Solliès-Pont, Solliès-Toucas et Solliès-Ville.

La Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez :

Sainte-Maxime, le Plan de la Tour, la Garde-Freinet, Grimaud, Cogolin, la Môle, Gassin, Saint-Tropez, le Rayol-Canadel, Cavalaire-sur-Mer, la Croix-Valmer et Ramatuelle

Retrouvez tous les arrêtés sur le site www.var.gouv.fr

Ces arrêtés ne s'appliquent pas aux utilisateurs d'un moyen de déplacement individuel (vélo, trottinette..), à celles pratiquant une activité physique et sportive ni aux personnes en situation de handicap qui peuvent justifier sur certificat médical de cette dérogation



➔ « Click & collect » et « Call & collect » : oui / « Ask & collect » : non

Les déplacements des particuliers ayant pour objet le retrait d'un colis ou d'une commande sont autorisés, y compris pour les produits dits « non essentiels ».

Ainsi, pour les produits dits « non essentiels », outre la vente en ligne, sont autorisés les activités de :

- « **click & collect** » qui permet à un magasin de vendre ses marchandises sur internet et de délivrer la commande à ses clients en magasin ;
- « **call & collect** » qui permet à un magasin de vendre ses marchandises après appel téléphonique et de délivrer la commande à ses clients en magasin.

Ces dispositions réduisent la présence des consommateurs dans les commerces et permettent la mise en œuvre des gestes barrières lors des retraits de commande.

En revanche, le système « **ask & collect** », qui consiste à vendre sur place au consommateur un produit dit « non essentiel » repéré dans un rayon fermé au public, est interdit en vertu de l'article 37 du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020. En effet, cette pratique est contraire à l'objectif sanitaire de réduction de la fréquentation des commerces.

Sous l'autorité du préfet, la direction départementale de la protection des populations (DDPP) mène des contrôles dans les grandes surfaces pour vérifier le respect de ces dispositions. Tout manquement est suivi d'une demande de mise en conformité avec la réglementation qui, si elle n'est pas respectée, peut conduire à la fermeture de l'établissement.

➔ Vente d'arbres de Noël



Le décret du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire a été modifié pour autoriser sous conditions la vente d'arbres de Noël.

Ainsi, à compter du **vendredi 20 novembre**, cette vente est permise sous réserve, **pour les établissements qui ne peuvent accueillir de public, qu'elle soit réalisée dans le cadre de leurs activités de livraison, de retrait de commandes ou en extérieur.**

PERMIS DE CONSTRUIRE



➔ L'instruction des demandes reste soutenue

Comme le montrent les chiffres ci-dessous, les services chargés de l'urbanisme des collectivités locales continuent, tout comme les services de l'État, à instruire les dossiers qui leur sont soumis.

Ainsi, les services de l'État ont reçu de la part des collectivités territoriales au titre du contrôle de légalité :

- entre le 1er septembre et le 30 octobre 2019 : 3 840 dossiers (moyenne par semaine : 295 dossiers)
- entre le 1er septembre et le 30 octobre 2020 : 4 380 dossiers (moyenne par semaine : 336 dossiers)

et

- du 30 octobre au 18 novembre 2019 : 689 dossiers (moyenne par semaine : 255 dossiers)
- du 30 octobre au 18 novembre 2020 : 1 243 dossiers (moyenne par semaine : 460 dossiers)



FAQ SPÉCIALE SOLIDARITÉ

? En période de confinement, est-il possible pour les particuliers de se déplacer pour faire un don ? Comment justifier ce déplacement ?

Quel que soit la nature ou le motif, il est toujours possible pour les particuliers de réaliser un don en période de confinement.

> Pour le don de denrées alimentaires, il convient d'indiquer sur son attestation de déplacement dérogatoire la mention « assistance à personne vulnérable ».

> Pour le don de vêtements, deux situations sont possibles :

- Quand le particulier dépose son sac de vêtements dans les containers de type Point Relais il faut bien renseigner le motif "se rendre dans un service public", car ces containers effectuent du recyclage des vêtements et sont donc assimilés à un établissement de recyclage, comme une déchetterie.
- Quand le particulier se rend dans une association pour donner ses vêtements, le motif est bien "Assistance aux personnes vulnérables".

? Les distributions alimentaires de rue sont-elles autorisées ?

Les rassemblements liés aux distributions alimentaires de rue sont autorisés ; ils sont considérés comme des « rassemblements à caractère professionnel ».

? Les bénévoles des associations peuvent-ils se déplacer pour l'aide aux plus précaires ?

Les salariés et bénévoles des associations peuvent se déplacer en présentant une attestation de déplacement professionnel fournies par l'association.



DÉPISTAGE



Du 24 au 28 novembre, le dispositif mobile de dépistage sera dans les communes suivantes :

Date	Horaire	Commune	Emplacement
M. 24 Nov	9h00-12h00 13h30-16h30	CUERS	Parvis de l'hôtel de ville
M. 25 Nov.	9h00-12h00 13h30-16h30	SAINT-CYR	Parking Salle Félix- Avenue d'Arquier
J. 26 Nov	9h00-12h00 13h30-16h30	PUGET-VILLE	Maison des associations
V. 27 Nov	9h00-12h00 13h30-16h30	PIGNANS	Salle Berthoire
S. 28 Nov	9h00-12h00 13h30-16h30	CANNET-DES MAURES	Place de la Libération

Retrouvez toutes les informations sur COVID-19 sur le site : www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Un numéro vert répond en permanence à vos questions, 24h/24, 7j/7 : 0 800 130 000

Un numéro vert d'information en PACA a été mis en place par l'ARS (Agence régionale de Santé) 7j/7, de 9h à 19h : 0 800 730 087

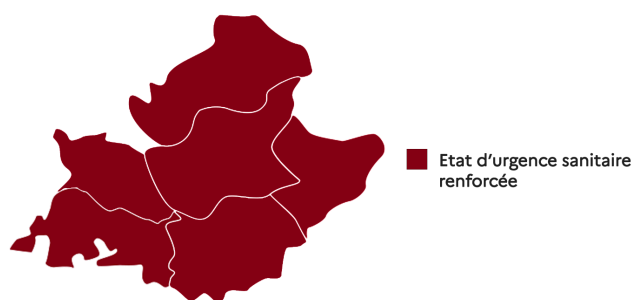
CORONAVIRUS - COVID-19

19 novembre 2020

Point de situation quotidien

Covid-19

en Provence-Alpes-Côte d'Azur



En semaine 46, on observe une amélioration encourageante de certains indicateurs en particulier de circulation du virus et de premier recours pour Covid. La situation reste toutefois préoccupante à l'hôpital et dans les établissements médico-sociaux avec un nombre de décès élevé et des indicateurs qui restent à des niveaux importants même si certains sont en baisse.

La tendance à la baisse du taux de positivité régional observée se confirme : 15,7 % en semaine 46 contre 19,8 % en semaine 45. Cette baisse concerne tous les départements et toutes les tranches d'âges, même si le taux de positivité reste très important chez les plus de 80 ans. De même, le taux d'incidence, calculé sur des données non consolidées, est au niveau régional de 271 pour 100 000 habitants en semaine 46, soit nettement inférieur à celui de la semaine précédente (479). Il est possible cependant qu'une partie de cette baisse soit liée à la diminution du nombre de tests observée à ce jour.

En semaine 46, la pression sur l'hôpital est moins importante que les semaines précédentes ce qui se traduit par une baisse du nombre de patients en hospitalisation conventionnelle (-83) et une stabilisation du nombre de patients hospitalisés en réanimation (+2). Toutefois, le nombre de patients hospitalisés décédés dans la région (+325) est à nouveau en augmentation par rapport à la semaine dernière. De plus, les valeurs observées sur les 3 dernières semaines sont largement supérieures au pic hebdomadaire de décès observé en semaine 17 (20 au 27 avril 2020), lors de la première vague (+158 décès).

En semaine 46, 1 122 nouveaux cas chez les résidents et 595 chez les personnels d'établissements médicaux-sociaux ont été déclarés. Le nombre de décès de résidents d'ESMS est en hausse par rapport à la semaine précédente : 180 décès. Le nombre de clusters signalés reste élevé, particulièrement en milieu professionnel et dans les ESMS. Les mesures de confinement semblent donc impacter favorablement la circulation virale sur notre territoire ces 2 dernières semaines ainsi que certains indicateurs hospitaliers. Cependant, le nombre de décès à l'hôpital et la situation dans les ESMS restent très préoccupants.

A RETENIR

A l'hôpital

au 19 novembre

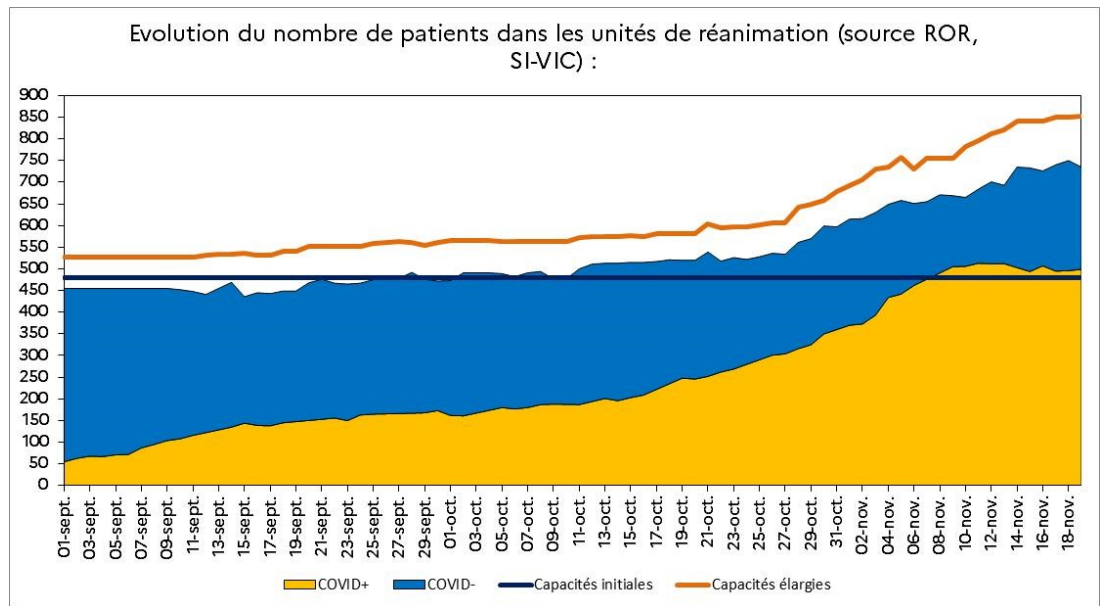
Entre parenthèses sont indiquées les évolutions par rapport au dernier bilan publié par l'ARS Paca.

	Hospitalisations conventionnelles	Réanimations	Patients en soins de suite et de réadaptation (SSR)	Ratio de patients Covid en réanimation/ capacité initiale* (%)	Taux d'occupation des lits de réanimation (%)	Décès à l'hôpital (depuis le début de la crise)
Région Paca	1 596 (-74)	499 (+3)	993 (-5)	104	86,3	2 420 (+36)
Alpes-de-Haute-Provence	46 (+3)	10 (-1)	77 (-8)	166,7	95	48
Hautes-Alpes	81 (-5)	21 (+2)	84 (0)	262,5	89,7	73
Alpes-Maritimes	231 (0)	66 (-2)	162 (+12)	75,9	75,4	372
Bouches-du-Rhône	685 (-32)	298 (+6)	431 (-5)	97,7	87,2	1318
Var	238 (-17)	66 (+2)	131 (+9)	113,8	90,9	333
Vaucluse	315 (-23)	38 (-4)	108 (-13)	237,5	91,7	276

*Les capacités initiales correspondent au nombre de lits autorisés avant la crise Covid-19 en fonctionnement courant des établissements de santé.

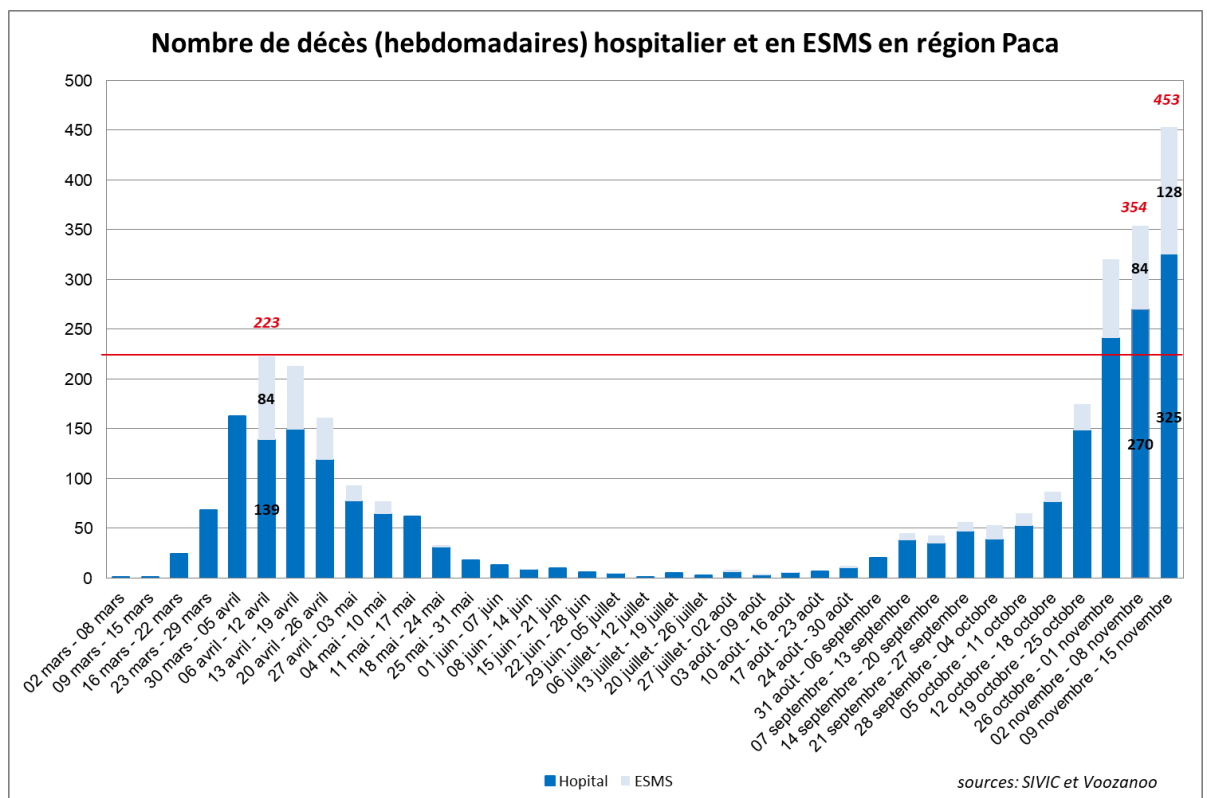
A l'hôpital

Evolution du nombre de patients dans les unités de réanimations en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Les décès

Evolution du nombre décès hospitaliers et en établissements médico-sociaux par semaine calendaire.



En Ehpad

Depuis le début de la crise (7 mars 2020)	Résidents Covid-19 en Ehpad*	Décès Covid-19 en Ehpad*
Région Paca	7 746	762
Alpes-de-Haute-Provence	305	36
Hautes-Alpes	229	11
Alpes-Maritimes	1243	111
Bouches-du-Rhône	3872	364
Var	1263	171
Vaucluse	818	69

*Au 17 novembre.

Suivi des clusters

Nombre de clusters	Actifs
Région Paca	705
Alpes-de-Haute-Provence	40
Hautes-Alpes	40
Alpes-Maritimes	101
Bouches-du-Rhône	296
Var	146
Vaucluse	81



Les clusters dits « actifs » sont en cours d'investigation par les équipes de l'ARS et de Santé Publique France.

Les indicateurs épidémiologiques

Du 9 au 15 novembre (Semaine 46)

Les données ci-dessous (page 4 et 5) sont actualisées les mardis et les vendredis. Date de la dernière mise à jour : 17 novembre 2020

Source : Santé Publique France, cellule régionale Paca-Corse

LE NOMBRE DE TESTS

Du 9 au 15 novembre.

RÉGION

87 385

04

2 184

05

2 536

06

15 081

13

36 523

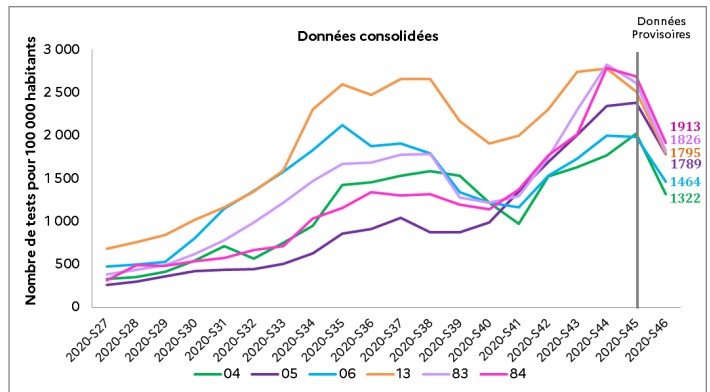
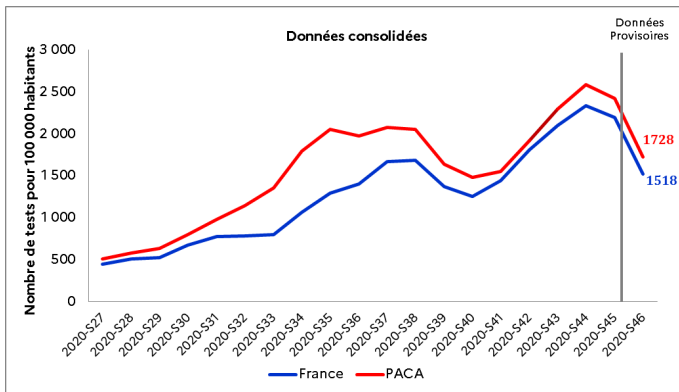
83

19 609

84

10 732

ÉVOLUTION DU TAUX DE DÉPISTAGE



Le taux de dépistage régional est en semaine 46, calculé sur des données non consolidées, de 1 728 pour 100 000 habitants. Il est en forte baisse par rapport à celui enregistré en semaine 45.

TAUX DE POSITIVITÉ

Du 9 au 15 novembre

Période précédente

RÉGION

19,7

15,7 %

04

18,6 %

05

22,6 %

06

15 %

13

15,4 %

83

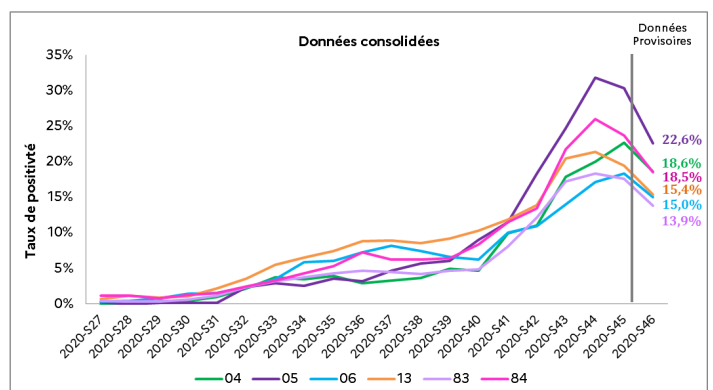
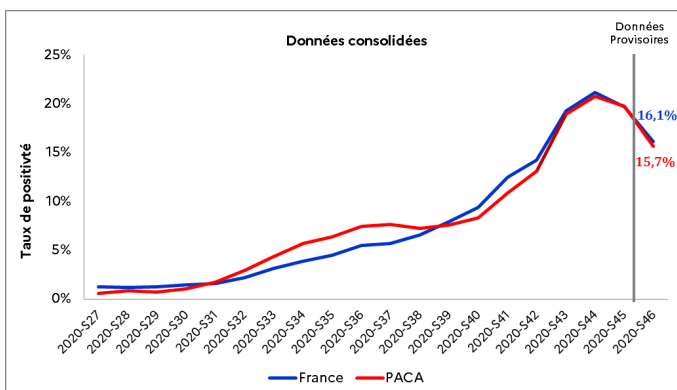
13,9 %

84

18,5 %

Au niveau régional, le taux de positivité est en diminution en semaine 46 : 15,7 % contre 19,8 % en semaine 45. La baisse est retrouvée pour tous les départements. Le taux de positivité est compris entre 13,9 % dans le Var et 22,6 % dans les Hautes-Alpes.

ÉVOLUTION DU TAUX DE POSITIVITÉ



Taux de positivité

Taux de positivité

TAUX D'INCIDENCE

Du 9 au 15 novembre.

Période précédente

RÉGION

479 271

04

246

05

405

06

220

13

277

83

253

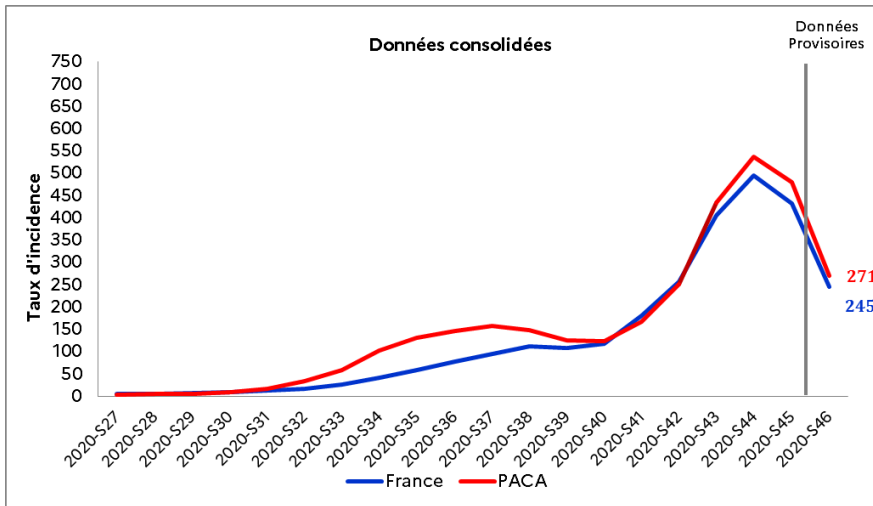
84

355

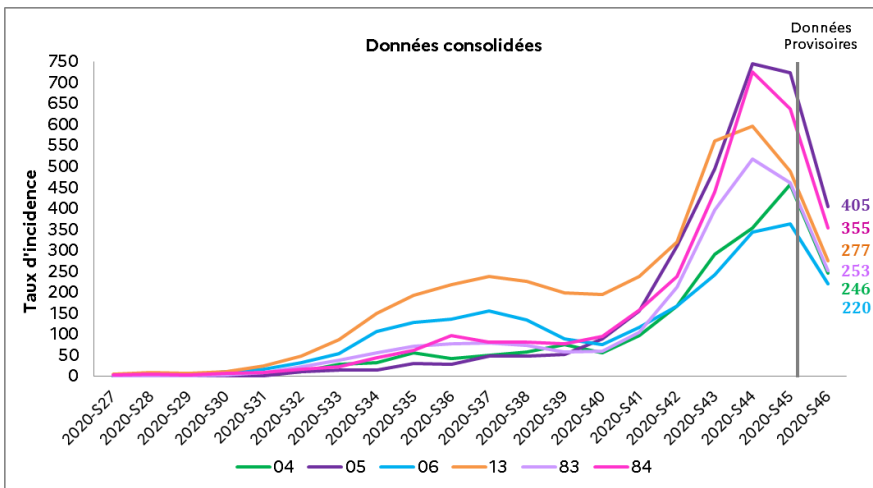


Au niveau régional, le taux d'incidence, calculé sur des données non consolidées, est de 271 pour 100 000 habitants en semaine 46. Il était de 479 pour 100 000 habitants en semaine 45. Le taux d'incidence est en baisse dans tous les départements, mais l'interprétation doit rester prudente car les données ne sont pas encore pleinement consolidées.

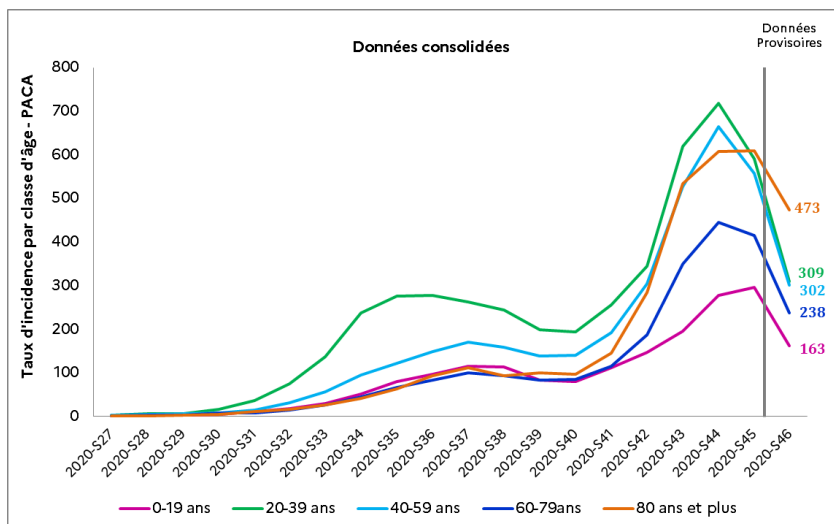
ÉVOLUTION DU TAUX D'INCIDENCE



Taux d'incidence France / Paca



Taux d'incidence par département



Taux d'incidence par classe d'âge (Paca)

Dans le Vaucluse, le taux d'incidence chez les plus de 80 ans reste particulièrement élevé.

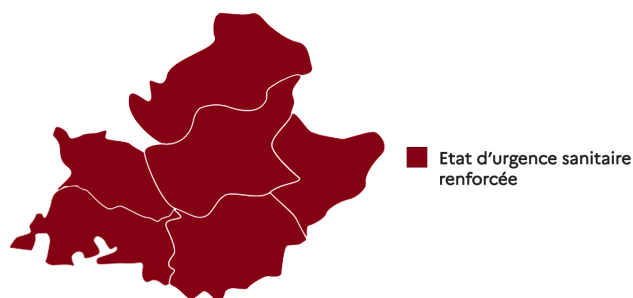
CORONAVIRUS - COVID-19

20 novembre 2020

Point de situation quotidien

Covid-19

en Provence-Alpes-Côte d'Azur



En semaine 46, on observe une amélioration encourageante de certains indicateurs en particulier de circulation du virus et de premier recours pour Covid. La situation reste toujours préoccupante à l'hôpital et dans les établissements médico-sociaux avec un nombre de décès élevé et des indicateurs en baisse qui restent toutefois à des niveaux importants.

La tendance à la baisse du taux de positivité régional observée se confirme : 15,8 % en semaine 46 contre 19,8 % en semaine 45. Cette baisse concerne tous les départements et toutes les tranches d'âges, même si le taux de positivité reste très important chez les plus de 80 ans. De même, le taux d'incidence est au niveau régional de 275 pour 100 000 habitants en semaine 46, soit nettement inférieur à celui de la semaine précédente (479). Il est possible cependant qu'une partie de cette baisse soit liée à la diminution du nombre de tests observée à ce jour.

En semaine 46, la pression sur l'hôpital est moins importante que les semaines précédentes ce qui se traduit par une baisse du nombre de patients en hospitalisation conventionnelle (-83) et une stabilisation du nombre de patients hospitalisés en réanimation (+2). Toutefois, le nombre de patients hospitalisés décédés dans la région (+325) est à nouveau en augmentation par rapport à la semaine dernière. De plus, les valeurs observées sur les 3 dernières semaines sont largement supérieures au pic hebdomadaire de décès observé en semaine 17 (20 au 27 avril 2020), lors de la première vague (+158 décès).

En semaine 46, 1 122 nouveaux cas chez les résidents et 595 chez les personnels d'établissements médicaux-sociaux ont été déclarés. Le nombre de décès de résidents d'ESMS est en hausse par rapport à la semaine précédente : 180 décès. Le nombre de clusters signalés reste élevé, particulièrement en milieu professionnel et dans les ESMS. Les mesures de confinement semblent donc impacter favorablement la circulation virale sur notre territoire ces 2 dernières semaines ainsi que certains indicateurs hospitaliers. Cependant, le nombre de décès à l'hôpital et la situation dans les ESMS restent très préoccupants.

A RETENIR

A l'hôpital

au 20 novembre

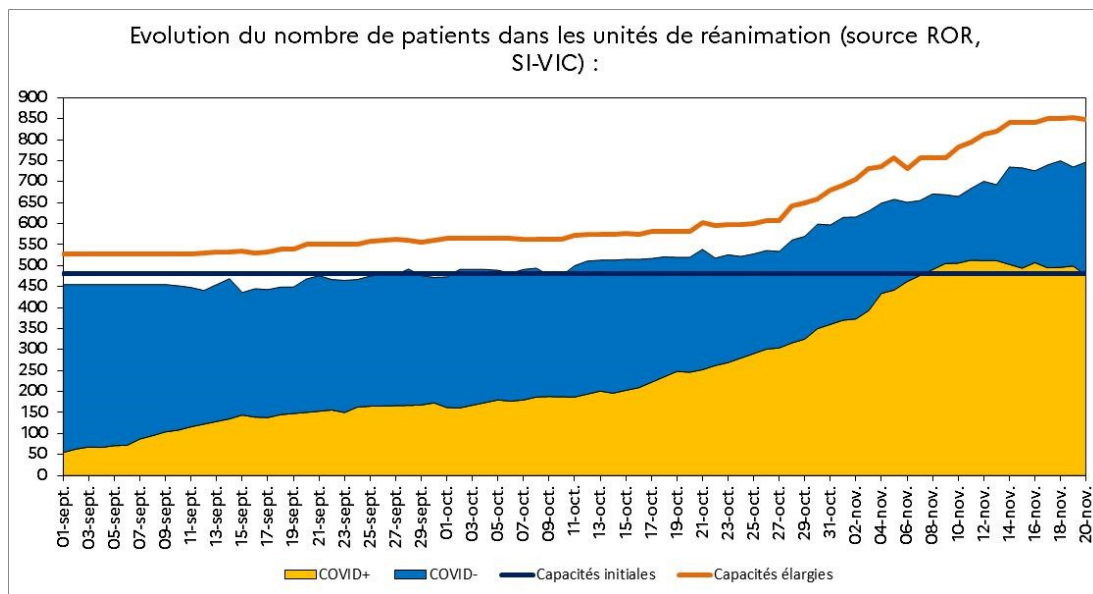
Entre parenthèses sont indiquées les évolutions par rapport au dernier bilan publié par l'ARS Paca.

	Hospitalisations conventionnelles	Réanimations	Patients en soins de suite et de réadaptation (SSR)	Ratio de patients Covid en réanimation/ capacité initiale* (%)	Taux d'occupation des lits de réanimation (%)	Décès à l'hôpital (depuis le début de la crise)
Région Paca	1 494 (-102)	477 (-22)	1037 (+44)	99,4	88,1	2 467 (+47)
Alpes-de-Haute-Provence	41 (-5)	9 (-1)	77 (0)	150	100	49
Hautes-Alpes	85 (+4)	17 (-4)	86 (+2)	212,5	75,9	77
Alpes-Maritimes	238 (+7)	71 (+5)	158 (-4)	81,6	86,2	376
Bouches-du-Rhône	645 (-40)	277 (-21)	449 (+18)	90,8	87,2	1338
Var	216 (-22)	65 (-1)	136 (+5)	112,1	92,7	343
Vaucluse	269 (-46)	38 (0)	131 (+23)	237,5	97,2	284

*Les capacités initiales correspondent au nombre de lits autorisés avant la crise Covid-19 en fonctionnement courant des établissements de santé.

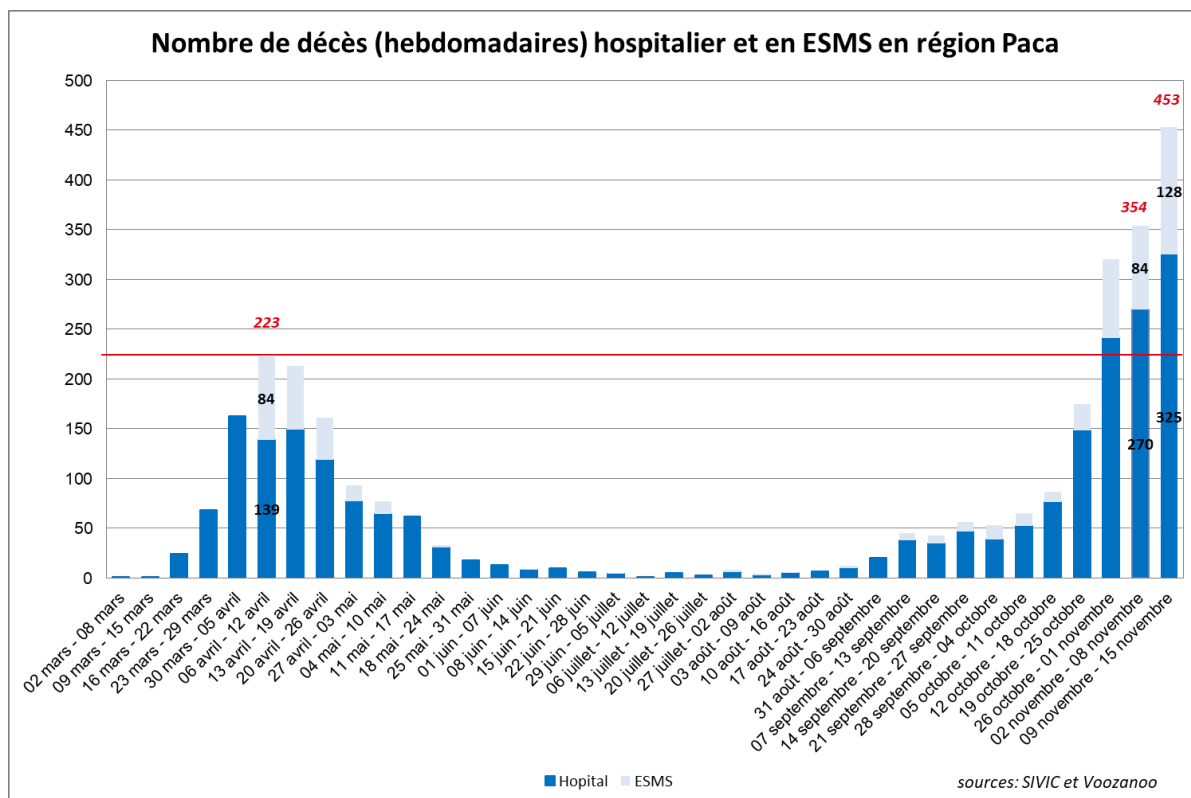
A l'hôpital

Evolution du nombre de patients dans les unités de réanimations en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Les décès

Evolution du nombre décès hospitaliers et en établissements médico-sociaux par semaine calendaire.



En Ehpad

Depuis le début de la crise (7 mars 2020)	Résidents Covid-19 en Ehpad*	Décès Covid-19 en Ehpad*
Région Paca	7 957	776
Alpes-de-Haute-Provence	306	37
Hautes-Alpes	240	12
Alpes-Maritimes	1284	113
Bouches-du-Rhône	3946	367
Var	1299	175
Vaucluse	882	72

*Au 17 novembre.

Suivi des clusters

Nombre de clusters	Actifs
Région Paca	709
Alpes-de-Haute-Provence	40
Hautes-Alpes	38
Alpes-Maritimes	108
Bouches-du-Rhône	301
Var	145
Vaucluse	77



Les clusters dits « actifs » sont en cours d'investigation par les équipes de l'ARS et de Santé Publique France.

Les indicateurs épidémiologiques

Du 9 au 15 novembre (Semaine 46)

Les données ci-dessous (page 4 et 5) sont actualisées les mardis et les vendredis. Date de la dernière mise à jour : 20 novembre 2020

Source : Santé Publique France, cellule régionale Paca-Corse

LE NOMBRE DE TESTS

Du 9 au 15 novembre.

RÉGION

87 743

04

2 306

05

2 715

06

15 800

13

36 519

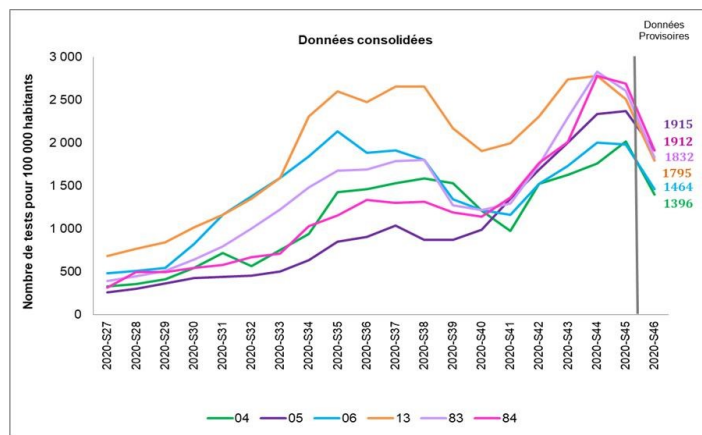
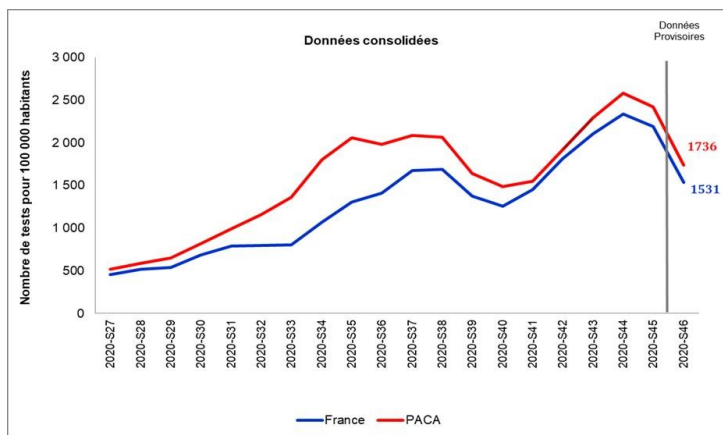
83

19 674

84

10 729

ÉVOLUTION DU TAUX DE DÉPISTAGE



Le taux de dépistage régional est en semaine 46 de 1 736 pour 100 000 habitants. Il est en forte baisse par rapport à celui enregistré en semaine 45 dans tous les départements.

TAUX DE POSITIVITÉ

Du 9 au 15 novembre

Période précédente

RÉGION

19,8

15,8 %

04

19,8 %

05

23,1 %

06

15,1 %

13

15,5 %

83

14 %

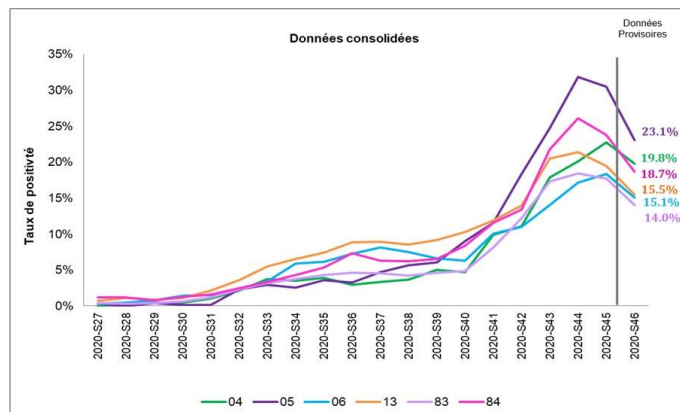
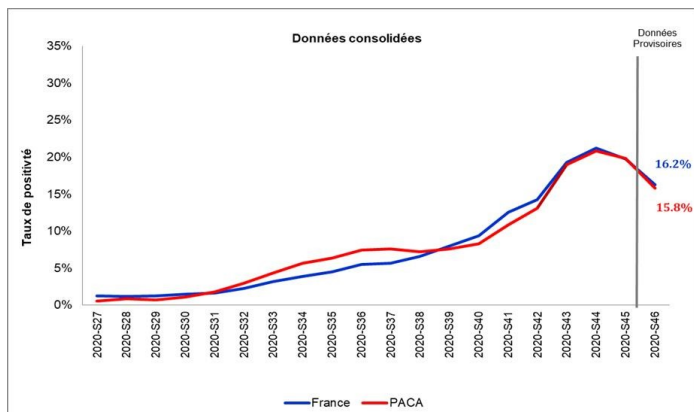
84

18,7 %



Au niveau régional, le taux de positivité est en diminution en semaine 46 : 15,8 % contre 19,8 % en semaine 45. La baisse est retrouvée pour tous les départements. Le taux de positivité est compris entre 14 % dans le Var et 23,1 % dans les Hautes-Alpes.

ÉVOLUTION DU TAUX DE POSITIVITÉ



Taux de positivité
France / Paca

Taux de positivité
par département

TAUX D'INCIDENCE

Du 9 au 15 novembre.

Période précédente

RÉGION

479

275

04

277

05

442

06

221

13

278

83

257

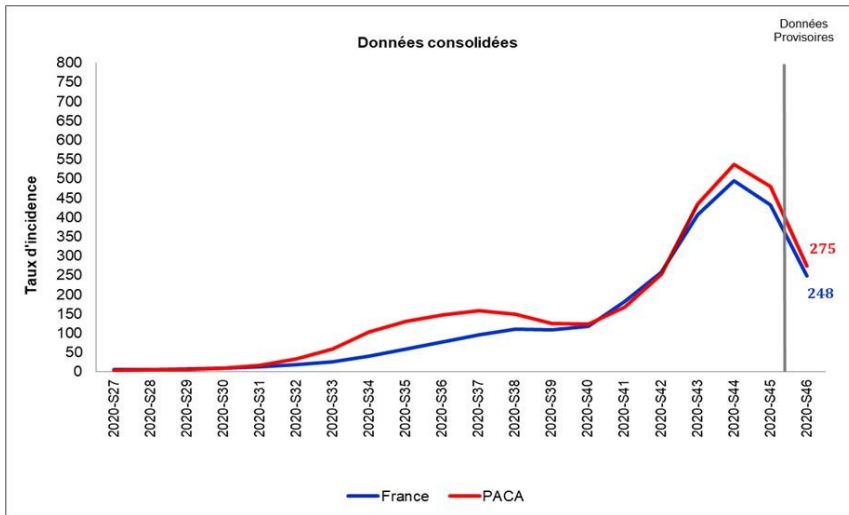
84

357

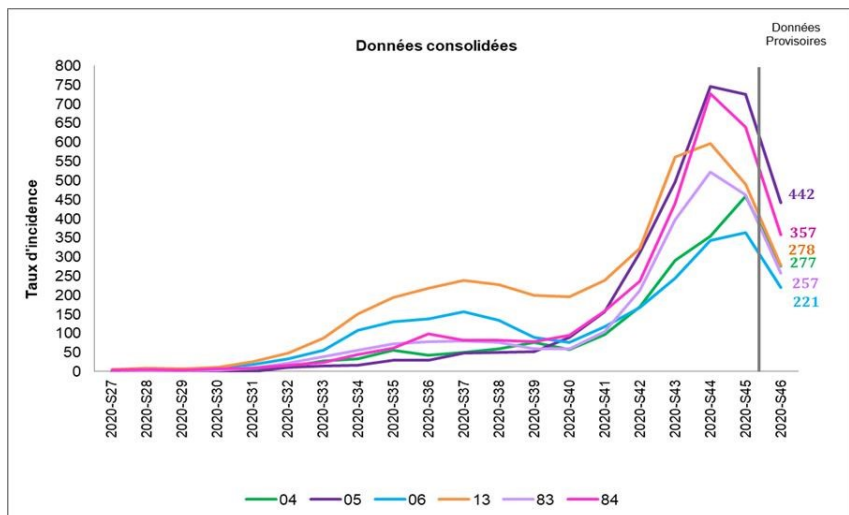


Au niveau régional, le taux d'incidence est de 275 pour 100 000 habitants en semaine 46. Il était de 479 pour 100 000 habitants en semaine 45. Le taux d'incidence est en baisse dans tous les départements.

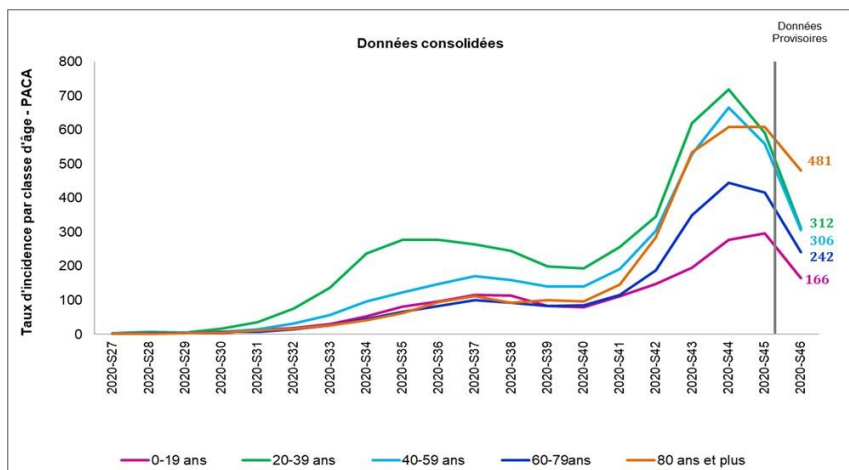
ÉVOLUTION DU TAUX D'INCIDENCE



Taux d'incidence France / Paca



Taux d'incidence par département



Taux d'incidence par classe d'âge (Paca)

Les taux d'incidence sont en forte baisse dans toutes les classes d'âge sauf dans les Hautes-Alpes où le taux chez les 80 ans et plus est stable.